



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Le 07 mai 2021

Groupement de gendarmerie
départementale du Haut-Rhin

Compagnie de gendarmerie
départementale de Mulhouse

COB SAUSHEIM

OBJET : CHANTAGE PAR MAIL

Depuis maintenant plusieurs mois, une vague d'escroqueries cible des adresses mails de particuliers sur tout le territoire national.

Les auteurs envoient sur les adresses mail un courrier électronique portant généralement l'en-tête d'un service de police suivi d'un texte accusant la victime d'avoir consulté des vidéos à caractère pédopornographique et/ou d'avoir diffusé des images dénudées.

La victime est alors invitée à prendre contact par téléphone ou par mail avec le service d'enquête dont les coordonnées figurent dans le mail.

Cette manœuvre vise à extorquer à la victime ses informations personnelles dans le but d'usurper son identité en vue de la commission d'autres escroqueries.

CONDUITE À TENIR :

Si vous êtes destinataire de ce type de courrier, vous ne devez en aucun cas y donner suite. Il faut **immédiatement supprimer le mail sans ouvrir les éventuelles pièces-jointes.**

Si vous avez néanmoins répondu et transmis des informations personnelles, il y a lieu de **faire immédiatement opposition sur les moyens de paiement** compromis (carte bancaire ou formule de chèque dont la copie ou le numéro aurait été transmis aux escrocs) puis de **signaler les faits à la gendarmerie.**

BONNES PRATIQUES :

Il convient en règle générale d'être particulièrement prudent et attentif aux nombreuses tentatives d'escroquerie par courrier électronique :

- De nombreux escrocs usurpent les logos et dénomination d'organismes publics dans le but de soutirer de l'argent ou des informations aux particuliers. Pour ne pas tomber dans le piège, il faut **vérifier scrupuleusement l'adresse mail de l'expéditeur**, mais aussi être vigilant à la qualité de la mise en page du mail, à l'orthographe et aux informations de contact.

NOTA BENE : Les adresses mails des organismes publics finissent généralement par **@xxx.gouv.fr**, celles utilisées par les escrocs ressemblent aux adresses authentiques mais se terminent par le nom de l'hébergeur utilisé, par exemple **protectiondesmineurs.police@gmail.com**

- **Aucune administration publique (Impôts, sécurité sociale, Forces de l'ordre, etc....) ne demande aux administrés de fournir leur coordonnées bancaires par mail.** En cas de doute sur l'authenticité du mail, il convient de prendre contact par téléphone avec l'organisme, au numéro que vous utilisez habituellement ou qui figure dans l'annuaire.

- Afin d'éviter ces tracasseries, il est recommandé d'**utiliser un antivirus** sur tous les appareils connectés à internet. Cet antivirus doit être mis à jour chaque fois que nécessaire. Les adresses sont généralement collectées par « Phishing », il faut donc **éviter de renseigner votre adresse mail sur des sites peu fiables.**